

Régisseur(se) général(e)

RNCP4721 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323p
Code(s) ROME	L1509
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2021

Certificateur(s)

CTRE FORMATION PROF TECHNICIENS SPECT · SIRET : 31360884600025

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les tâches et activités du(de la) Régisseur(se) général(e) telles que décrites dans le référentiel métier de l'Observatoire prospectif des métiers et qualifications du spectacle vivant sont les suivantes :

I – Etude & Organisation

II – Exploitation et Gestion des moyens techniques

III – Animation et Coordination des équipes

IV – Etude et Veille

Ces fonctions se divisent en six unités d'activités :

1. Préparation des activités de mise en œuvre technique et logistique des projets artistiques
2. Organisation de la mise en œuvre technique des projets artistiques
3. Suivi organisationnel et réglementaire
4. Gestion des moyens techniques et budgétaires
5. Encadrement des équipes techniques des projets artistiques
6. Veille professionnelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Evaluer et formaliser les contraintes et les besoins

Piloter un projet

Maintenir et prévenir des risques

Constituer un budget technique de production

Recruter et manager des équipes techniques de production

Développer des compétences et une veille professionnelle

Blocs de compétences

RNCP4721BC01 — Evaluer et formaliser des contraintes et des besoins

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Collecter les éléments artistiques et techniques d'un projet
- Hiérarchiser les informations rassemblées

- Identifier les spécificités des lieux de spectacle ou d'exploitation d'un projet artistique et/ou d'un événement
- Proposer des ajustements et concevoir une réponse technique adaptée
- Hiérarchiser les priorités techniques et artistiques
- Concevoir une méthode de travail
- Mettre en place des moyens de transmission d'informations et de consignes

Modalités d'évaluation :

- Evaluation à partir d'une mise en situation pratique collective reconstituée selon le cahier des charges d'un projet artistique
- Etude de cas liée à la préparation d'une régie de générale spectacle : environnement et objectif du projet, analyse des données, évaluation des contraintes et des spécificités du projet, propositions d'adaptation, la hiérarchisation des priorités techniques et artistiques, un modèle de document de liaison, une méthode de travail.

Il est remis au(à la) candidat(e) une certification du 1er bloc de compétences acquises.

RNCP4721BC02 — Piloter un projet

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Ordonnancer le temps de mise en œuvre technique du projet avec tous les services techniques concernés (plateau, machinerie, lumière, son, vidéo, ateliers de construction)
- Anticiper les démarches administratives à effectuer auprès des autorités compétentes
- Définir les espaces dédiés et concevoir un aménagement des lieux de spectacle
- Réaliser les plans d'implantation

Modalités d'évaluation :

- Evaluation à partir d'une mise en situation pratique collective reconstituée selon le cahier des charges d'un projet artistique (des plans d'aménagement des espaces, un dossier de sécurité et/ou un plan de prévention, un planning).
- Etude de cas portant sur l'ordonnancement des tâches, un schéma synthétique de gestion de projet.
- Tests individuels en prévention des risques (ne conditionnant pas l'obtention, ou pas, de la certification)

Il est remis au(à la) candidat(e) une certification du 2ème bloc de compétences acquises.

RNCP4721BC03 — Maintenir et prévenir des risques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Définir les priorités d'achat, de location de matériel technique
- Planifier la maintenance du matériel, la vérification des équipements au regard des obligations réglementaires
- Organiser la vérification des équipements de prévention collective et individuelle

Modalités d'évaluation :

- Etude de cas liée à prévention des risques : élaboration de procédures de compte rendu et de validation réglementaire, hiérarchisation des priorités techniques
- Tests individuels en prévention des risques (ne conditionnant pas l'obtention, ou pas, de la certification)

Il est remis au(à la) candidat(e) une certification du 3ème bloc de compétences acquises

RNCP4721BC04 — Constituer un budget technique de production

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Etablir un budget prévisionnel technique du projet artistique
- Rédiger un cahier des charges techniques du projet
- Rédiger des demandes commerciales et analyser des devis de fournisseurs et de prestataires de services
- Anticiper les besoins de trésorerie

Modalités d'évaluation :

- Etude de cas liée à la production d'un budget technique de production et d'un planning prévisionnels, d'un outil bureautique de suivi des dépenses.

Il est remis au(à la) candidat(e) une certification du 4ème bloc de compétences acquises

RNCP4721BC05 — Recruter et manager des équipes techniques de production

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Définir des profils de poste
- Conduire des entretiens d'embauche
- Organiser la transmission des données sociales et administratives du service
- Répartir les équipes
- Mettre en place des réunions techniques de production avec les régisseurs/euses spécialisés/es
- Rédiger des consignes, maintenir la discipline et faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Affirmer son autorité
- Organiser l'accueil des équipes artistiques et techniques du projet
- Etablir le dialogue entre les équipes, prévenir les blocages
- Suivre la conduite du spectacle
- Analyser avec les équipes les difficultés rencontrées
- Gérer le stress

Modalités d'évaluation :

- Etude de cas liée au recrutement : rédaction d'une fiche de poste type, de la conduite d'entretien, de documents de transmission avec les services administratifs, une méthode de travail liée au projet artistique.
- Epreuve pratique collective portant sur l'encadrement : un organigramme de l'équipe technique du projet collectif, une analyse des difficultés soulevées par le commandement, production de documents de liaison, production d'une conduite de spectacle.

Il est remis au(à la) candidat(e) une certification du 5ème bloc de compétences acquises

RNCP4721BC06 — Développer des compétences et une veille professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Identifier les moyens de développement de ses compétences
- Mener une veille artistique
- S'informer des évolutions technologiques et réglementaires

Modalités d'évaluation :

- Fiche d'autoévaluation : outil de suivi des compétences acquises et des axes d'amélioration.

Il est remis au(à la) candidat(e) une certification du 6ème bloc de compétences acquises

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

PME et TPE dans le secteur du spectacle vivant, de la prestation de services techniques, des parcs de loisirs, des collectivités territoriales.

L'activité est soumise au rythme de la programmation des spectacles. Elle peut s'effectuer à l'extérieur. Elle peut impliquer des déplacements et un éloignement du domicile de plusieurs jours.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Régisseur général / régisseuse générale

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il peut être demandé les certifications ou habilitations suivantes : Sauveteur Secouriste du Travail, en vue d'habilitations spécifiques (habilitations électriques), incendie (SSIAP1, équipier 1ère intervention incendie), en vue de l'attribution d'autorisations de conduite (différents CACES – Certificats d'Aptitude à la Conduite en Sécurité, accroche et levage), à la sécurité des spectacles pour l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacles de première catégorie.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Au minimum : 1 directeur(trice) technique en activité, 1 professionnel(le) en activité extérieur à l'organisme certificateur, 1 représentant(e) du secteur pédagogique

Au maximum : en + 1 titulaire de la certification, 1 représentant(e) du secteur artistique

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Au minimum : 1 directeur(trice) technique en activité, 1 professionnel(le) en activité extérieur à l'organisme certificateur, 1 représentant(e) du secteur pédagogique

Au maximum : en + 1 titulaire de la certification, 1 représentant(e) du secteur artistique

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 175 €
Prise en charge	Branches concernées
10 175 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/04/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36231

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.cfpts.com

<http://www.cfpts.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4721/>